



Direction des Pèlerinages Aire et Dax
102 av. Francis Planté - 40100 DAX
05 24 89 09 49 – 06 60 12 42 33
pelerinages@diocese40.fr – lauredeguil@gmail.com

PÈLERINAGE Á MADAGASCAR

Du 25 JUILLET AU 5 AOÛT 2024

BULLETIN D'INSCRIPTION (à retourner avant le 1er Juin 2024)

NOM, Prénom

Adresse

.....

Code Postal Ville

Portable Mail

Date et lieu de naissance

VOTRE CONJOINT (E) (s'il ou elle participe au pèlerinage)

NOM, Prénom

Nom de jeune fille

Date et lieu de naissance

Portable

Personne à prévenir en cas d'urgence

NOM Prénom

Portable

HÉBERGEMENT

- Chambre couple (dans la mesure des hébergements disponibles)
- Chambre single (dans la mesure des hébergements disponibles)
- Chambre twin à partager avec

Sans indication de votre part, nous vous grouperons avec un participant acceptant un partage de chambre

RÈGLEMENT (à l'ordre de DDP AIRE ET DAX)

PRIX TOTAL : 2600,00 € par personne pour 12 pèlerins

ECHÉANCIER DES VERSEMENTS

- ✓ **800.00 €** à l'inscription
- ✓ **800.00 €** avant le 24/05/2024
- ✓ **Solde** le 25/06/2024

Pour info, une réunion de préparation est prévue une semaine avant le départ.

PARTICIPANT 1

PASSEPORT

N°

Date de délivrance

Date d'expiration

Lieu d'émission

Nationalité

MERCI DE JOINDRE UNE PHOTOCOPIE
DE VOTRE PASSEPORT

PARTICIPANT 2

PASSEPORT

N°

Date de délivrance

Date d'expiration

Lieu d'émission

Nationalité

MERCI DE JOINDRE UNE PHOTOCOPIE
DE VOTRE PASSEPORT

Votre passeport doit être valable **six mois après la date du pèlerinage**.

Pour Madagascar, aucun vaccin n'est obligatoire mais pensez à vous munir de votre carnet vaccinal et de vos papiers d'identification médicale. Prenez soin de photocopier vos passeport, carte bancaire et documents importants, à conserver avec 2 photos d'identité, dans votre valise.

Pensez également à vous inscrire sur le Fil d'Ariane : fildariane.diplomatie.gouv.fr

Pour toute personne ayant été hospitalisée de manière continue ou ambulatoire dans les 3 mois précédant la date d'inscription :
Merci de fournir un certificat médical daté de votre date d'inscription au voyage pouvant certifier du caractère stable de la maladie et précisant que vous êtes apte à voyager. Si toutefois, l'aggravation de votre maladie (pour laquelle il y avait eu ladite hospitalisation) suscitait une prise en charge médicale pendant votre voyage, en l'absence de ce certificat, les frais engagés pour l'assistance médicale et/ou le rapatriement médical ne seraient pas remboursés.

Vous serez considérés comme inscrits dès réception de ce bulletin, accompagné du chèque d'acompte.

Fait à le

Signatures, (de chaque participant) précédées de la mention « lu et approuvé »

Je souscris aux CGP des pèlerinages

Nous tenons à votre disposition les **Conditions Générales de Participation** qui régissent obligatoirement tout pèlerinage, nous pouvons vous les envoyer par mail ou par courrier sur simple demande.

*Les données vous concernant sont destinées à notre gestion du pèlerinage. Elles sont nécessaires au traitement et à la gestion de votre inscription (aéroport et hébergement). Elles pourront éventuellement être utilisées par nos services internes. Vous disposez à tout moment d'un droit d'accès et de rectification, d'opposition et de suppression des données vous concernant (loi "informatique et libertés" du 06/01/78). **Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre**